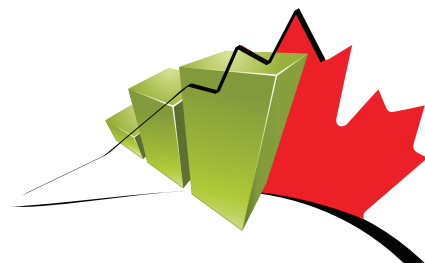


Visibilité du crédit des immigrants : accès au crédit au Canada au fil du temps



par Jesse Tweedle, Amélie Lafrance-Cooke, Rebecca Oakes
et Attila Imecs

Date de diffusion : le 27 septembre 2023

Date de correction : le 29 février 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avis de correction

Les corrections apportées à cet article modifient la catégorie d'âge de « 25 à 44 » à « 35 à 54 » et affectent la section « Sources de données et définitions », les paragraphes 5-11 et 13, ainsi que les titres des tableaux 3, 5 et 7.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Visibilité du crédit des immigrants : accès au crédit au Canada au fil du temps

par Jesse Tweedle, Amélie Lafrance-Cooke, Rebecca Oakes et Attila Imecs

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202300900001-fra>

Résumé

À l'aide des données tirées de l'Enquête sur la sécurité financière de 2016 et de 2019, le présent article traite de la mesure dans laquelle les immigrants au Canada ont accès au crédit et de la question de savoir s'ils sont invisibles sur le plan du crédit. Une personne est invisible sur le plan du crédit si elle n'a pas un dossier de crédit ou ne dispose pas de renseignements sur le crédit suffisants pour permettre à une agence d'évaluation du crédit de calculer une cote de crédit. Une personne peut être aussi classifiée comme ayant un dossier « mince », c'est-à-dire, une cote peut être calculée mais celle-ci est basée sur un petit nombre de comptes de crédit ou un historique de crédit limité. En général, les nouveaux arrivants au Canada n'ont pas d'historique de crédit au pays et leur historique dans leur pays d'origine n'est pas accessible. Pour estimer les facteurs associés à l'invisibilité sur le plan du crédit, y compris les caractéristiques démographiques et financières ainsi que le nombre d'années passées au Canada, on a recours à la régression logistique dans l'étude. Cette dernière a montré que les nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement qui habitaient au Canada depuis moins de deux ans étaient moins visibles (14,8 %) que les familles de personnes nées au Canada (7,5 %). La différence quant à la visibilité s'est dissipée après les deux premières années; c'est-à-dire, les immigrants sont rapidement devenus visibles, et, au fil du temps, les familles immigrantes qui habitaient au Canada depuis deux à quatre ans étaient en fait plus visibles de 3,15 points de pourcentage que les familles de personnes nées au Canada. Notamment, la différence quant à la visibilité observée au cours des deux premières années s'est également dissipée une fois que les caractéristiques financières et démographiques ont été prises en considération. Toutefois, une grande partie de la visibilité des immigrants était attribuable à l'accès aux cartes de crédit et non à des instruments à plafond de crédit plus élevé, comme des hypothèques, des prêts automobiles et des prêts étudiants.

Les immigrants sont habituellement impatients de se bâtir un dossier de crédit et d'être visibles sur le plan du crédit, mais souvent, ils ne sont pas en mesure d'accéder à tous les produits de crédit en temps opportun. Les nouveaux immigrants ont tendance à obtenir rapidement un compte de téléphone cellulaire et à se procurer une carte de crédit à faible limite de crédit ou une carte de crédit sécurisée. Cela permet de créer un dossier de crédit, mais ne fournit pas un historique de crédit suffisant. Par conséquent, leur capacité à obtenir une approbation pour des montants de crédit plus importants par rapport à des produits comme un prêt automobile ou une hypothèque demeure restreinte, comme ce serait le cas pour une personne née au Canada qui ne possède qu'un téléphone cellulaire ou une carte de crédit sécurisée ayant une faible limite de crédit et pour qui le crédit est un aspect nouveau. Les produits de crédit plus importants peuvent avoir une incidence considérable sur la vie quotidienne d'un immigrant et sur sa capacité à créer son patrimoine. Afin de réduire au minimum l'invisibilité sur le plan du crédit et d'améliorer la capacité d'un nouvel immigrant ayant obtenu le droit d'établissement à accéder au crédit, les agences d'évaluation du crédit pourraient tenir compte de données sur ces personnes tirées de nouvelles sources non traditionnelles, telles que les paiements relatifs au loyer, aux services téléphoniques et aux services publics, qui permettent d'établir les cotes de crédit canadiennes des nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement et de les aviser plus tôt.

Mots-clés : consommateur ayant un dossier mince, cote de crédit, Enquête sur la sécurité financière, historique de crédit, invisibilité sur le plan du crédit, régression logistique.

Auteurs

Jesse Tweedle et Amélie Lafrance-Cooke travaillent à la Division de l'analyse économique à Statistique Canada. Rebecca Oakes et Attila Imecs travaillent chez Equifax.

Remerciements

La présente étude a été préparée en collaboration avec Equifax Canada. Les auteurs tiennent à remercier Danny Leung, René Morissette et Haozhen Zhang pour leurs commentaires très utiles au sujet de l'article.

Introduction

Le crédit est un élément clé de la vie économique moderne au Canada. Si une personne souhaite louer une voiture, une carte de crédit est habituellement nécessaire. Si une personne souhaite faire des études postsecondaires, il est possible qu'elle ait besoin d'un prêt étudiant. Si une personne souhaite acheter une maison, il est possible qu'elle ait besoin d'une hypothèque. Le crédit offre des possibilités d'investissement, par exemple, investir dans la valeur nette du logement à l'aide d'une hypothèque, accroître le capital humain en suivant un programme d'éducation au moyen de prêts étudiants et accéder au transport vers les lieux d'emploi en achetant un véhicule au moyen d'un prêt automobile. Le crédit offre également des possibilités de lissage de la consommation pour les achats importants, comme une machine à laver ou un ordinateur pour la scolarité d'un enfant, où l'acheteur peut rembourser l'achat au fil du temps. Une personne a besoin de crédit d'une institution financière ou d'un prêteur pour accéder à ces possibilités. Or, les institutions financières et les prêteurs ont tendance à recourir à l'historique de crédit de la personne comme facteur important au moment d'évaluer sa solvabilité. Selon Equifax Canada, une personne n'ayant pas de dossier de crédit (aucun dossier) ou pour qui les renseignements au dossier concernant sa solvabilité sont insuffisants pour générer des cotes de crédit (aussi appelé « dossier mince ») est définie comme étant invisible sur le plan du crédit (Equifax, 2022).

Des millions de Canadiens sont dans cette situation (Equifax, 2022). Il est possible que les immigrants risquent davantage de ne pas avoir accès aux marchés du crédit puisque, dans la plupart des cas, les renseignements sur le crédit ne sont pas communiqués au-delà des frontières internationales¹. À l'aide des données tirées de l'Enquête sur la sécurité financière² (ESF) de 2016 et de 2019 de Statistique Canada, le présent article traite de la mesure dans laquelle les immigrants sont invisibles sur le plan du crédit, des caractéristiques qui atténuent ou intensifient cette invisibilité et de la façon dont ces relations varient selon les différents produits de crédit à mesure que les immigrants bâtissent leur historique de crédit au Canada. Il contribue à la littérature en brossant un portrait exhaustif de l'invisibilité du crédit des immigrants en fonction du nombre d'années écoulées depuis leur arrivée au Canada.

Dans le cadre du présent article, les personnes définies comme étant invisibles sur le plan du crédit sont celles qui n'avaient pas recours à des produits de crédit au moment de l'enquête. Cela signifie que l'on présume que les personnes n'ayant pas de produit de crédit n'ont pas suffisamment de renseignements pour générer un historique de crédit, ce qui est une approximation de la définition de l'industrie pour les personnes sans dossier³. Puisque les institutions financières et les prêteurs ont recours aux historiques de crédit pour orienter leurs décisions en matière de crédit, les nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement (définis dans l'article comme ceux qui vivent au Canada depuis moins de deux ans) sont susceptibles d'être désavantagés lorsqu'ils font une demande de crédit, et ainsi, plus susceptibles d'être invisibles sur le plan du crédit que les personnes nées au Canada. Toutefois, les institutions financières et les prêteurs peuvent également se servir de renseignements sur l'emploi, le revenu et les

-
1. Par exemple, il y a des cartes de crédit Visa au Royaume-Uni et au Canada, mais Visa est un processeur de paiement et non un fournisseur de crédit. Les banques du Royaume-Uni délivrent des cartes de crédit acceptées par le réseau de paiement Visa, et les banques canadiennes font de même. Toutefois, les banques du Royaume-Uni ne communiquent pas de renseignements sur le crédit des consommateurs aux agences canadiennes d'évaluation du crédit (p. ex. Equifax et TransUnion) à partir desquelles les banques canadiennes obtiennent des renseignements sur l'historique de crédit. Par conséquent, le fait d'avoir une carte de crédit Visa au Royaume-Uni ne transfère pas la « visibilité sur le plan du crédit » du Royaume-Uni au Canada, malgré la présence de cartes de crédit Visa dans les deux pays. American Express fait exception : dans certaines situations précises, il est possible de transférer une carte de crédit à un autre pays afin de faciliter l'établissement d'un dossier de crédit.
 2. Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2620.
 3. Bien entendu, il est possible que les personnes n'ayant pas de produits de crédit n'en fassent pas la demande et qu'elles ne soient pas nécessairement invisibles sur le plan du crédit. On tient compte de ce fait dans le présent article.

actifs pour orienter leurs décisions en matière de crédit⁴, ce qui peut varier entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada. Par conséquent, l'ESF, qui comprend les données nécessaires sur l'utilisation du crédit, comme le montant dû sur des hypothèques, des prêts automobiles, des cartes de crédit, des prêts étudiants et d'autres dettes, ainsi que la valeur de tous les principaux actifs financiers et non financiers, et les caractéristiques démographiques, constitue la meilleure plateforme où étudier la relation entre le statut d'immigrant et l'invisibilité sur le plan du crédit, et la façon dont un historique de crédit traditionnel insuffisant peut avoir une incidence à cet égard.

Une fois ces caractéristiques prises en compte, les immigrants ont une visibilité en matière de crédit semblable à celle des personnes nées au Canada. Toutefois, la diversité des produits de crédit utilisés par les immigrants varie; les nouveaux immigrants sont plus susceptibles d'avoir des produits de crédit d'un montant moins élevé (comme les cartes de crédit) que les personnes nées au Canada, et moins susceptibles d'avoir des produits de crédit d'un montant plus élevé (comme des prêts étudiants ou des hypothèques). Cette diversité par rapport au crédit change au fil du temps, les immigrants qui vivent au Canada depuis 10 à 39 ans étant plus susceptibles d'avoir des hypothèques que les personnes nées au Canada. Cela laisse entendre que l'invisibilité sur le plan du crédit a une incidence sur la vie des immigrants, car les immigrants récents ont moins accès aux produits de crédit d'un montant plus élevé et, par conséquent, au marché de l'habitation et aux possibilités de placements en actions à long terme.

Les travaux de recherche sur l'accès au crédit par les immigrants chevauchent deux centres d'intérêt principaux. D'abord, l'accès au crédit représente une partie de la question plus générale de l'exclusion financière, qui désigne l'exclusion d'une ou de plusieurs personnes du système bancaire officiel. Par exemple, l'utilisation de prêts sur salaire est un indicateur d'exclusion financière et constitue une méthode de lissage des revenus utilisée par les ménages invisibles sur le plan du crédit (Islam et Simpson, 2017; Melzer, 2011). L'exclusion financière peut avoir des effets considérables sur les ménages : Claessens (2006) et Gloukoviezoff (2007) ont démontré une relation étroite entre l'exclusion financière et l'exclusion sociale. Ensuite, l'exclusion financière complique l'accès d'un immigrant à des niveaux de scolarité supérieurs, comme le collège ou l'université (Solis, 2013), ce qui peut mener à des parcours divergents relativement au revenu, à la carrière et au statut social.

Des études ont révélé que certains groupes sont plus susceptibles d'être exclus financièrement. Par exemple, consulter PERC Canada (2019) pour obtenir des données probantes sur l'invisibilité en matière de crédit chez les immigrants et les peuples autochtones au Canada, Lamb (2015) pour consulter une étude sur les statistiques financières des autochtones au Canada, Sanchez-Moyano et Shrimali (2021) pour en savoir davantage sur les groupes racisés aux États-Unis, et Deku et coll. (2016) pour des obtenir des données probantes du Royaume-Uni et un vaste examen de la littérature. Une amélioration possible pour ce qui est d'accorder l'accès aux groupes financièrement exclus est de tenir compte de données qui proviennent de l'extérieur du système de crédit officiel et qui sont considérées comme étant non traditionnelles, notamment les paiements relatifs au loyer, aux services téléphoniques et aux services publics (Equifax, 2022; Brevoort et coll., 2015).

Un autre aspect important dont il faut tenir compte est le fait que les personnes n'ayant pas d'historique de crédit ne bénéficient peut-être pas toujours de l'accès à des produits de crédit à taux d'intérêt élevés pour bâtir leur dossier de crédit. Islam et Simpson (2017) ont déterminé que les prêts sur salaire au Canada et le microcrédit au Bangladesh sont souvent utilisés par les consommateurs financièrement exclus qui ont des caractéristiques démographiques communes (p. ex. un faible revenu, un faible niveau de scolarité, un faible niveau de connaissances financières). Autrement dit, le fait d'accorder des prêts à taux d'intérêt élevé à l'extérieur du système financier officiel ne mène pas nécessairement à une visibilité

4. Ce ne sont pas tous les prêteurs qui ont accès aux renseignements sur l'emploi, le revenu et les actifs de leurs clients et cela peut limiter leurs capacités à prendre des décisions pour ce qui est de fournir du crédit.

en matière de crédit. Un faible revenu, un petit patrimoine et l'exclusion financière sont interreliés, et l'invisibilité sur le plan du crédit est une facette importante de cette relation.

Les immigrants rencontrent des obstacles lors de leur intégration dans leur nouveau pays. Or, les obstacles à l'accès au système financier peuvent être considérables. Par exemple, les immigrants affichent une mauvaise rentabilité de leurs études⁵. Cela est en partie attribuable à une reconnaissance insuffisante des titres (consulter Brücker et coll. [2021] pour obtenir un résumé et des résultats récents). De plus, les difficultés rencontrées par les immigrants récents sur le marché du travail sont également liées au fait que les employeurs canadiens ne semblent pas valoriser l'expérience de travail à l'étranger (Picot et Sweetman, 2005). Il peut également être difficile pour les immigrants d'accéder au système de crédit officiel, car il est tributaire d'un historique de crédit local⁶. Toutefois, des données probantes existantes fondées sur l'ESF au Canada (Morissette, 2019) laissent entendre que les caractéristiques relatives au patrimoine et aux dettes ne sont pas différentes pour la plupart des familles immigrantes au fil du temps par rapport à leurs homologues nés au Canada si l'on tient compte de l'âge et du niveau de scolarité. Par exemple, Morissette (2019) a révélé que les familles immigrantes n'ont pas plus recours aux prêts sur salaire que les familles de personnes nées au Canada et que l'on ne leur refuse pas davantage l'accès aux cartes de crédit qu'aux familles de personnes nées au Canada, bien qu'elles paient un pourcentage plus faible de leur solde de carte de crédit par cycle de facturation. Toutefois, Morissette (2019) a mis l'accent sur le patrimoine des immigrants au fil du temps et non exclusivement sur la première ou la deuxième année après leur arrivée au Canada, ou précisément sur l'invisibilité en matière de crédit ou l'exclusion financière.

Les résultats de la présente étude cadrent avec ces résultats. Bien que les immigrants adoptent des comportements différents en ce qui concerne le crédit, au fil du temps, leur visibilité globale sur le plan du crédit n'est pas différente de celle de leurs pairs nés au Canada lorsque les caractéristiques démographiques sont prises en considération.

L'article est organisé comme suit : la section 2 présente les données et les définitions, la section 3, le modèle et les résultats, et la section 4, la conclusion.

Sources de données et définitions

La source de données pour la présente étude est l'ESF de 2016 et de 2019. L'enquête a pour objet de recueillir des renseignements à partir d'un échantillon de ménages canadiens concernant leurs actifs, leurs dettes, leur emploi, leur revenu et leur niveau de scolarité. L'ESF brosse un portrait détaillé de la santé financière des Canadiens. Les renseignements recueillis portent sur la valeur des principaux actifs financiers et non financiers ainsi que sur les montants dus sur des hypothèques, des prêts automobiles, des cartes de crédit, des prêts étudiants et d'autres dettes.

Les données sur le crédit et les dettes tirées de l'ESF sont indiquées au niveau de la famille économique, tandis que les caractéristiques démographiques sont indiquées au niveau de la personne. Dans le cadre du présent article, une famille économique est définie comme étant « invisible sur le plan du crédit » si : 1) elle répond « Non » à **toutes** les questions du type « Avez-vous [le produit de crédit X]? »; 2) elle déclare une valeur de zéro comme réponse à **toutes** les questions du type « Quel est le solde [du produit

5. La rentabilité des études désigne une augmentation progressive des gains associée à l'augmentation du niveau de scolarité.

6. Bien qu'il soit possible pour les étudiants internationaux d'obtenir des cartes de crédit de certaines banques canadiennes sans historique de crédit canadien.

de crédit X]?»⁷. La première condition est essentielle pour définir l'invisibilité en matière de crédit, puisque de nombreux locataires et de nombreux propriétaires d'âge moyen qui paient toujours leurs factures de cartes de crédit n'auront pas de solde à payer pour ce produit de crédit.

Puisque les caractéristiques démographiques sont indiquées au niveau de la personne, les caractéristiques du principal soutien économique⁸ représentent les caractéristiques de la famille économique. Cela comprend l'emploi, le niveau de scolarité, l'âge et le statut d'immigrant (selon l'année où ces personnes sont devenues des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement au Canada). Dans environ 29 % des familles économiques au Canada, le principal soutien économique était un immigrant (tableau 1). Aux fins de l'article, les immigrants qui vivent au Canada depuis moins de deux ans seront appelés « nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement », tandis que tout immigrant vivant au Canada depuis moins de cinq ans sera appelé « immigrant récent ». Cette approche est conforme à la littérature.

D'après les données de l'ESF de 2016 et de 2019, environ 1,1 million de familles économiques, ou 7,2 % des familles économiques, étaient invisibles sur le plan du crédit (tableau 1). Environ 26 % des familles économiques invisibles sur le plan du crédit étaient des familles immigrantes. Parmi les immigrants, 6,4 % étaient invisibles sur le plan du crédit, ce qui est légèrement inférieur au pourcentage de familles non immigrantes (7,5 %). Toutefois, les familles immigrantes qui étaient au Canada depuis moins de deux ans étaient disproportionnellement invisibles sur le plan du crédit : le taux était de 14,8 % par rapport au taux d'invisibilité de 7,5 % des personnes nées au Canada. Le taux d'invisibilité a rapidement diminué selon le nombre d'années pendant lesquelles la famille vivait au Canada, et il a finalement augmenté une fois que la famille était établie au Canada depuis 60 ans ou plus. Comme la dernière enquête date de 2019, cela signifie que ces familles vivaient au Canada depuis au moins 1959. Ce résultat peut être attribuable à l'âge, c'est-à-dire que les familles qui sont établies au Canada depuis 60 ans ou plus ont tendance à être plus âgées et n'ont peut-être pas besoin de certains produits de crédit⁹. Il est important de noter que les immigrants qui sont au Canada depuis moins de 10 ans sont plus jeunes, tandis que la population née au Canada comprend des personnes de tous les âges. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une comparaison complètement égale.

7. Plus précisément, les familles qui sont invisibles en ce qui concerne leur crédit satisfont à toutes les conditions suivantes : elles ne possèdent pas de cartes de crédit, de marges de crédit (valeur nette du logement ou autres), d'hypothèques, de paiements différés ou de paiements à tempérament, de prêts automobiles, de prêts étudiants, ne doivent aucun autre montant à des institutions financières et n'ont aucune autre dette active par rapport aux produits mentionnés précédemment.

8. Dans l'ESF, le principal soutien économique représente le membre de la famille économique ayant le revenu le plus élevé avant impôt.

9. Par exemple, Uppal (2019) a déterminé que, parmi les ménages dont le principal soutien économique est âgé de 65 ans ou plus, 82 % s'étaient acquittés de leur hypothèque en 2016, comparativement à 9,4 % chez ceux de 25 à 34 ans.

Tableau 1

Répartition des familles économiques visibles et invisibles sur le plan du crédit en fonction du nombre d'années passées au Canada, données regroupées de 2016 et de 2019

Nombre d'années passées au Canada	Situation de crédit			
	Visible	Invisible	Visible	Invisible
	nombre		pourcentage	
Personnes nées au Canada	10 204 567	827 944	92,5	7,5
Moins de 2 ans	236 710	41 156	85,2	14,8
2 à 4 ans	405 747	26 330	93,9	6,1
5 à 9 ans	569 357	27 941	95,3	4,7
10 à 19 ans	912 758	32 620	96,5	3,5
20 à 39 ans	1 191 342	68 709	94,5	5,5
40 à 59 ans	744 607	59 386	92,6	7,4
60 ans ou plus	229 119	37 501	85,9	14,1
Total	14 494 205	1 121 586	92,8	7,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Bien que les nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement fussent beaucoup plus susceptibles d'être invisibles sur le plan du crédit, ils étaient également différents selon bon nombre d'autres dimensions financières et économiques, qui sont des facteurs pouvant avoir une incidence sur la visibilité en matière de crédit. Les tableaux 2 et 3 affichent le taux d'emploi, les actifs médians, le revenu médian et l'âge médian des immigrants selon le nombre d'années passées au Canada, toutes les familles étant représentées dans le tableau 2 et les familles comportant un principal soutien économique âgé de 35 à 54 ans étant représentées dans le tableau 3. Cette discussion sera axée sur le tableau 3 pour mieux comparer les familles d'âge semblable.

Tableau 2

Caractéristiques médianes de tous les principaux soutiens économiques, certaines variables, en fonction du nombre d'années passées au Canada, données regroupées au fil des ans

Nombre d'années passées au Canada	Taux d'emploi	Âge du principal soutien économique	Total des actifs	Revenu total du principal soutien économique
				dollars
	pourcentage	années		
Personnes nées au Canada	57,80	53	339 000	58 400
Moins de 2 ans	58,20	30	9 000	18 200
2 à 4 ans	61,00	30	20 500	29 900
5 à 9 ans	74,80	38	117 100	56 200
10 à 19 ans	77,70	43	416 200	66 400
20 à 39 ans	67,40	53	614 500	69 300
40 à 59 ans	35,50	68	707 000	56 700
60 ans ou plus	12,70	76	622 000	43 900
Total	58,60	51	351 500	57 700

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Tableau 3

Caractéristiques médianes de tous les principaux soutiens économiques âgés de 35 à 54 ans, certaines variables, en fonction du nombre d'années passées au Canada, données regroupées au fil des ans

Nombre d'années passées au Canada	Taux d'emploi pourcentage	Âge du principal	Total des actifs dollars	Revenu total du
		soutien économique années		principal soutien économique
Personnes nées au Canada	81,0	45	400 600	79 200
Moins de 2 ans	54,7	41	46 200	26 600
2 à 4 ans	72,5	41	59 500	49 000
5 à 9 ans	84,5	41	171 000	60 500
10 à 19 ans	81,3	44	462 000	74 600
20 à 39 ans	82,8	47	708 000	78 700
40 à 59 ans	86,2	51	715 900	96 200
Total	81,0	45	414 000	76 400

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Les principaux soutiens économiques immigrants âgés de 35 à 54 ans étaient tout aussi susceptibles d'avoir un emploi que les personnes nées au Canada, à moins que la famille immigrante fût établie au Canada depuis quatre ans ou moins. Les principaux soutiens économiques immigrants âgés de 35 à 54 ans qui vivaient au Canada depuis moins de deux ans affichaient un taux d'emploi de 54,7 %, ce qui représente près de 27 points de pourcentage de moins que leurs homologues nés au Canada. Il convient de noter que les immigrants qui sont au Canada depuis quatre ans ou moins sont plus susceptibles d'être des étudiants et d'être inscrits à un programme d'études de niveau plus élevé, ce qui limite leur capacité à chercher un emploi.

Les actifs et le revenu médians des principaux soutiens économiques immigrants récents âgés de 35 à 54 ans étaient considérablement inférieurs à ceux de la moyenne des personnes nées au Canada. Néanmoins, les familles immigrantes disposaient d'actifs médians dépassant ceux de familles semblables de personnes nées au Canada une fois établies au Canada depuis 10 à 19 ans. Il en va de même pour le revenu médian après 20 à 39 ans de vie au Canada.

Tableau 4

Répartition selon le niveau de scolarité de tous les principaux soutiens économiques au fil des ans au Canada, données regroupées au fil des ans

Nombre d'années passées au Canada	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études collégiales	Grade ou diplôme
	ou niveau inférieur	ou d'une école de métiers	universitaire ¹
	pourcentage		
Personnes nées au Canada	40,1	31,5	28,4
Moins de 2 ans	26,1	12,9	61,0
2 à 4 ans	28,4	17,0	54,6
5 à 9 ans	18,3	23,8	57,9
10 à 19 ans	18,8	21,7	59,5
20 à 39 ans	35,2	25,3	39,6
40 à 59 ans	41,7	25,0	33,3
60 ans ou plus	57,6	22,1	20,3
Total	37,4	28,9	33,7

1. Comprend les certificats et les diplômes de niveau inférieur au baccalauréat, le baccalauréat et les diplômes de niveau supérieur au baccalauréat.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Tableau 5

Répartition selon le niveau de scolarité de tous les principaux soutiens économiques âgés de 35 à 54 ans au fil des ans au Canada, données regroupées au fil des ans

Nombre d'années passées au Canada	Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers		Grade ou diplôme universitaire ¹
		Pourcentage		
Personnes nées au Canada	29,6	37,9	32,5	
Moins de 2 ans	16,6	21,6	61,8	
2 à 4 ans	15,1	20,2	64,6	
5 à 9 ans	12,7	26,4	61,0	
10 à 19 ans	14,7	22,2	63,1	
20 à 39 ans	33,8	26,0	40,2	
40 à 59 ans	25,4	36,1	38,5	
Total	26,8	33,6	39,6	

1. Comprend les certificats et les diplômes de niveau inférieur au baccalauréat, le baccalauréat et les diplômes de niveau supérieur au baccalauréat.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Les tableaux 4 et 5 comparent les niveaux de scolarité des immigrants selon le nombre d'années passées au Canada, pour toutes les familles (tableau 4) et les familles comportant un principal soutien économique âgé de 35 à 54 ans (tableau 5). À l'exception des immigrants qui habitaient au Canada depuis 60 ans ou plus, les immigrants étaient plus susceptibles d'être titulaires d'un grade ou d'un diplôme universitaire que les personnes nées au Canada. La différence s'est avérée très importante pour les immigrants établis au Canada depuis zéro à neuf ans; de 61 % à 65 % des principaux soutiens économiques immigrants âgés de 35 à 54 ans avaient fait des études universitaires, par rapport à 32,5 % des personnes nées au Canada. Solis (2013) a constaté que le niveau de scolarité est corrélé à la visibilité en matière de crédit, ce qui laisse entendre que les immigrants très scolarisés peuvent être plus visibles que les personnes nées au Canada. Cette corrélation est abordée de façon plus approfondie dans la prochaine section à l'aide d'une analyse multivariée.

Tableau 6

Utilisation de produits de crédit par les familles économiques en fonction du nombre d'années passées au Canada, toutes les années regroupées

Nombre d'années passées au Canada	Hypothèques	Cartes de crédit	Prêts étudiants	Prêts Marges de crédit		Autres marges de crédit
				automobiles	hypothécaire	
				pourcentage		
Personnes nées au Canada	35,1	87,4	11,3	32,4	10,3	51,8
Moins de 2 ans	4,7	84,8	7,3	9,4	0,2	7,8
2 à 4 ans	13,5	93,2	12,2	18,3	0,8	17,6
5 à 9 ans	37,1	93,7	23,5	33,5	3,9	41,5
10 à 19 ans	50,6	94,1	24,8	32,6	8,4	51,9
20 à 39 ans	46,3	91,3	16,7	25,0	13,1	57,1
40 à 59 ans	26,6	90,5	4,8	15,3	12,3	51,9
60 ans ou plus	9,7	84,3	0,9	11,1	8,8	43,5
Total	35,0	88,6	12,4	29,8	9,8	50,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Tableau 7

Utilisation de produits de crédit par les familles économiques dont le principal soutien économique est âgé de 35 à 54 ans en fonction du nombre d'années passées au Canada, toutes les années regroupées

Nombre d'années passées au Canada	Hypothèques	Cartes de crédit	Prêts étudiants	Prêts	Marges de crédit	Autres marges de crédit
				automobiles	hypothécaire	
				pourcentage		
Personnes nées au Canada:	54,6	88,1	11,5	42,9	14,4	59,2
Moins de 2 ans	12,3	93,3	8,0	14,5	0,4	12,0
2 à 4 ans	24,3	90,8	15,1	25,7	1,8	23,6
5 à 9 ans	41,1	94,0	26,4	37,0	4,5	46,2
10 à 19 ans	58,0	95,9	20,4	34,9	9,5	57,4
20 à 39 ans	59,4	92,9	17,0	30,4	15,1	62,3
40 à 59 ans	52,0	91,7	12,3	29,5	25,8	62,2
Total	53,3	90,0	14,0	39,3	13,1	57,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Bien que les immigrants puissent être plus visibles (une fois établis au Canada depuis quelques années) ou moins visibles (après qu'ils viennent tout juste d'arriver au Canada ou après avoir vécu au Canada pendant 60 ans ou plus) en ce qui concerne leur crédit par rapport à la population née au Canada, ils n'ont peut-être pas accès aux mêmes produits de crédit que les familles de personnes nées au Canada. Dans les tableaux 6 et 7, la tendance générale de l'accès au crédit est répartie selon divers produits de crédit : hypothèques, cartes de crédit, prêts étudiants, prêts automobiles, marges de crédit hypothécaire et autres marges de crédit. Cela représente la proportion de familles économiques qui ont déclaré utiliser un produit de crédit. Le tableau 6 présente les statistiques pour toutes les familles, tandis que le tableau 7 présente les statistiques pour les familles ayant un principal soutien économique âgé de 35 à 54 ans. Par exemple, 35,0 % des familles économiques avaient une hypothèque au cours des années de l'enquête (2016 et 2019), tandis que 53,3 % des familles ayant un principal soutien économique âgé de 35 à 54 ans avaient une hypothèque.

Peu de nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement et ayant un principal soutien économique âgé de 35 à 54 ans avaient une hypothèque; 12,3 % des immigrants vivant au Canada depuis moins de deux ans avaient une hypothèque (tableau 7). Toutefois, les immigrants de ce groupe d'âge qui vivaient au Canada depuis 10 à 39 ans semblaient plus susceptibles d'avoir des hypothèques que les familles de personnes nées au Canada. Par exemple, 58,0 % des immigrants qui vivaient au Canada depuis 10 à 19 ans avaient une hypothèque, par rapport à 54,6 % des familles de personnes nées au Canada.

Peu importe leur nombre d'années passées au Canada, les immigrants étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils utilisaient des cartes de crédit que tout autre produit de crédit. Chez les immigrants ayant un principal soutien économique âgé de 35 à 54 ans, le taux d'utilisation de cartes de crédit s'est avéré constamment plus élevé que celui des familles de personnes nées au Canada, ce qui laisse entendre que les immigrants arrivent au Canada avec des cartes de crédit étrangères ou qu'ils ont accès aux cartes de crédit rapidement. Les nouvelles familles immigrantes ayant obtenu le droit d'établissement affichaient un taux d'utilisation de cartes de crédit particulièrement élevé (93,3 %).

Le taux de prêts étudiants était plus faible chez les immigrants que chez les familles de personnes nées au Canada. Il le dépassait toutefois après deux à quatre ans de vie au Canada, avant de diminuer de nouveau. Cela peut être attribuable aux politiques en matière d'immigration ou aux conditions économiques au moment de l'immigration. Par exemple, les immigrants sont admissibles à des prêts étudiants d'institutions financières canadiennes sans garant après avoir obtenu le statut de résident permanent; autrement, un étudiant international reçoit probablement de l'aide financière de sa famille ou

des prêts étudiants de son pays d'origine. Pour ce qui est des conditions économiques, une famille ayant immigré au Canada il y a 40 ans ou plus était moins susceptible d'avoir des enfants assez jeunes pour avoir des prêts étudiants, puisqu'ils sont allés à l'université pendant une période où les frais de scolarité étaient plus faibles que ceux des dernières décennies ou ils ont grandi pendant une période où les études universitaires étaient moins courantes. De plus, les familles immigrantes établies au Canada depuis 60 ans ou plus n'avaient peut-être plus d'enfants qui habitaient à la maison.

Les familles immigrantes ayant un principal soutien économique âgé de 35 à 54 ans étaient moins susceptibles que les familles de personnes nées au Canada d'avoir des prêts automobiles; le taux d'utilisation des prêts automobiles a atteint un plafond de 37,0 % après cinq à neuf années de vie au Canada, tandis que 42,9 % des familles de personnes nées au Canada avaient des prêts automobiles. Les marges de crédit hypothécaire étaient moins courantes chez les immigrants avant qu'ils aient vécu au Canada pendant 20 à 59 ans. De même, les immigrants étaient moins susceptibles d'avoir des marges de crédit que les familles de personnes nées au Canada avant qu'ils aient vécu au Canada pendant au moins 10 ans.

Les tendances brutes relatives à l'utilisation de produits de crédit sont, bien entendu, différentes pour les familles immigrantes et les familles de personnes nées au Canada, et ces différences pourraient être attribuables aux caractéristiques démographiques, sociales ou économiques accentuées par un historique de crédit limité, plutôt que par le statut d'immigrant uniquement, comme le démontrent les tableaux 2, 3, 4 et 5. Dans la prochaine section, on a recours à la régression pour tenir compte de ces caractéristiques.

Modèle et résultats

Un modèle de régression logistique est utilisé pour analyser la relation entre l'invisibilité sur le plan du crédit et les caractéristiques démographiques :

$$\log \left[\frac{p(Y_i)}{1 - p(Y_i)} \right] = X_i \beta + \varepsilon$$

où Y_i est l'indicateur de l'invisibilité sur le plan du crédit (1 si la famille économique est invisible sur le plan du crédit; 0 autrement), X_i est un vecteur de caractéristiques démographiques et ε est un terme d'erreurs. Les coefficients β sont estimés selon le maximum de vraisemblance.

Les caractéristiques démographiques utilisées par X sont des variables censées être (inversement) en corrélation avec le statut d'immigrant et (inversement) en corrélation avec l'invisibilité sur le plan du crédit pour mettre en évidence la relation sous-jacente entre l'immigration et l'invisibilité sur le plan du crédit. Par exemple, les actifs de la famille économique étaient pris en compte parce que le fait d'avoir des actifs permet d'accéder au crédit et que la famille médiane d'immigrants récents avait beaucoup moins d'actifs (9 000 \$) que la famille médiane de personnes nées au Canada (339 000 \$). Par conséquent, les immigrants récents peuvent avoir eu moins accès au crédit en raison d'un manque d'actifs et pas nécessairement en raison de leur statut d'immigrant.

Les variables utilisées dans le modèle sont l'année d'enquête, la province, la langue parlée suffisamment bien pour tenir une conversation, la taille du ménage, l'âge, le niveau de scolarité, la situation vis-à-vis de l'activité, le revenu, les actifs et le nombre d'années passées au Canada. L'année d'enquête, la province, la langue, le niveau de scolarité et la situation vis-à-vis de l'activité sont des variables catégoriques. Le nombre de personnes dans le ménage est classé dans les catégories un, deux et trois

ou plus. L'âge est classé dans les catégories suivantes : 16 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, 45 à 54 ans, 55 à 64 ans et 65 ans et plus. Le revenu et les actifs sont classés en quintiles.

Enfin, le **nombre d'années passées au Canada** correspond à l'écart entre l'année de l'enquête et l'année où la famille économique est arrivée au Canada, puis il est classé dans les catégories personnes nées au Canada, moins de 2 ans, 2 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 à 19 ans, 20 à 39 ans, 40 à 59 ans et 60 ans ou plus.

Principaux résultats pour la visibilité globale en matière de crédit

On a estimé trois régressions logistiques. La première spécification visait à déterminer si les écarts d'invisibilité sur le plan du crédit entre les familles d'immigrants récents et les familles de personnes nées au Canada de même taille sont simplement attribuables à l'effet de l'âge. Autrement dit, cela visait à déterminer si une plus grande invisibilité sur le plan du crédit chez les familles d'immigrants récents reflète le fait qu'elles sont plus jeunes et ont donc eu moins de temps pour croître ou acquérir de l'expérience concernant l'historique de crédit. Dans la deuxième spécification, le niveau de scolarité a été ajouté pour reconnaître que les familles d'immigrants récents sont plus scolarisées que les familles de personnes nées au Canada d'âge semblable. La troisième spécification comprend des indicateurs supplémentaires liés à l'invisibilité sur le plan du crédit, comme le revenu, les actifs, l'emploi, la langue et la province de résidence.

Tableau 8
Principaux résultats pour la visibilité globale sur le plan du crédit

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Âge uniquement	erreur-	Âge et niveau de scolarité	erreur-	Modèle complet	erreur-
	coefficient	type	coefficient	type	coefficient	type
Année de l'enquête (référence : 2016)						
2019	-0,247 **	(0,0773)	-0,21	(0,0794) **	-0,129	(0,0868)
Langue (référence : français, anglais ou les deux)						
Ni le français ni l'anglais	1,064 **	(0,265)
Taille du ménage (référence : une personne)						
Deux personnes	-1,495 **	(0,0914)	-1,453 **	(0,0928)	-0,358 **	(0,110)
Trois personnes ou plus	-1,958 **	(0,126)	-1,939 **	(0,128)	-0,441 **	(0,156)
Âge du principal soutien économique (référence : 16 à 24 ans)						
25 à 34 ans	-0,814 **	(0,216)	-0,239	(0,230)	0,0728	(0,213)
35 à 44 ans	-0,316	(0,223)	0,244	(0,234)	0,852 **	(0,224)
45 à 54 ans	-0,249	(0,212)	0,156	(0,223)	0,873 **	(0,209)
55 à 64 ans	-0,172	(0,210)	0,121	(0,222)	0,872 **	(0,205)
65 ans ou plus	0,0136	(0,200)	0,197	(0,213)	0,665 **	(0,202)
Niveau de scolarité du principal soutien économique (référence : diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers)						
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	0,957 **	(0,100)	0,571 **	(0,107)
Grade ou diplôme universitaire	-0,838 **	(0,161)	-0,491 **	(0,173)
Nombre d'années passées au Canada (référence : personne née au Canada)						
Moins de 2 ans	0,73 *	(0,315)	1,159 **	(0,338)	0,316	(0,307)
2 à 4 ans	-0,240	(0,316)	0,0262	(0,344)	-0,733 *	(0,331)
5 à 9 ans	-0,0538	(0,312)	0,368	(0,330)	-0,479	(0,325)
10 à 19 ans	-0,310	(0,239)	0,0763	(0,243)	-0,436 †	(0,261)
20 à 39 ans	0,0211	(0,150)	0,165	(0,156)	-0,0764	(0,187)
40 à 59 ans	-0,133	(0,173)	-0,0123	(0,170)	0,147	(0,201)
60 ans ou plus	0,299	(0,208)	0,262	(0,216)	0,844 **	(0,269)
Personne occupée (référence : personne non occupée)						
Personne occupée	-0,744 **	(0,110)
Quintile de revenu familial (référence : quintile inférieur)						
Deuxième	-0,827 **	(0,118)
Troisième	-1,384 **	(0,178)
Quatrième	-2,039 **	(0,269)
Cinquième	-1,842 **	(0,411)
Quintile d'actifs (référence : quintile inférieur)						
Deuxième	-1,197 **	(0,118)
Troisième	-2,235 **	(0,163)
Quatrième	-2,499 **	(0,228)
Cinquième	-2,526 **	(0,284)
			nombre			
Observations	22 821	...	22 821	...	22 821	...
Effets fixes par province	Non	...	Non	...	Oui	...

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

La **taille** du ménage avait une corrélation négative avec l'invisibilité sur le plan du crédit; ce résultat a été constaté dans toutes les spécifications des modèles. Les ménages comptant trois personnes ou plus étaient associés avec une probabilité plus faible d'être invisibles sur le plan du crédit.

Dans le modèle simple (1), l'**âge** était négativement associé avec l'invisibilité sur le plan du crédit, mais cette relation a changé lorsque l'on a ajouté plus de covariables au modèle. Par exemple, dans le modèle complet (3), une famille comptant un principal soutien économique plus âgé était plus susceptible d'être invisible sur le plan du crédit. Ce résultat peut être attribuable à l'inclusion du revenu, des actifs et de l'emploi. L'âge, en soi, avait une corrélation négative avec l'invisibilité sur le plan du crédit, mais en maintenant le revenu et d'autres variables économiques dans le modèle (3) de façon constante, l'âge était corrélé positivement avec l'invisibilité sur le plan du crédit.

Un **niveau de scolarité** plus élevé était en corrélation négative avec l'invisibilité sur le plan du crédit. L'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires peut contraindre les personnes à recourir à des prêts étudiants. Cela peut expliquer le coefficient négatif concernant le fait d'avoir un diplôme ou un grade universitaire. En revanche, une personne titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou ayant un niveau de scolarité inférieur était plus susceptible d'être invisible sur le plan du crédit qu'une personne titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers, ce qui indique que le niveau de scolarité a un effet positif sur l'accès au crédit.

Le **revenu** et les **actifs** avaient une corrélation négative avec l'invisibilité sur le plan du crédit. Une famille ayant un revenu ou des actifs dans un quintile supérieur avait une plus faible probabilité d'être invisible sur le plan du crédit. Autrement dit, le coefficient du troisième quintile de revenu était plus négatif que le coefficient du deuxième quintile de revenu, ce qui signifie que le passage du deuxième au troisième quintile de revenu était associé à une faible probabilité que la famille soit invisible sur le plan du crédit. Un revenu plus élevé et un plus grand nombre d'actifs facilitent l'accès d'une famille au crédit, et avoir plus d'actifs peut être attribuable à l'utilisation des produits de crédit, puisqu'il peut être difficile d'acquérir des actifs de grande valeur comme des véhicules et des logements sans crédit. De même, le fait d'occuper un **emploi** avait une corrélation négative avec l'invisibilité sur le plan du crédit. En effet, cela rend plus probable l'obtention de crédit des institutions financières.

Le fait que les familles immigrantes avaient un revenu plus faible et moins d'actifs que les familles de personnes nées au Canada, combiné avec la corrélation positive entre la visibilité sur le plan du crédit et le revenu et les actifs, peut aider à expliquer l'invisibilité apparente du crédit des nouvelles familles immigrantes ayant obtenu le droit d'établissement. Toutefois, cet élément montre une corrélation claire et non la causalité.

La **langue** et le **nombre d'années** depuis l'arrivée de la famille au Canada sont deux caractéristiques démographiques importantes pour les immigrants. Notamment, les familles qui ne parlent pas français ou anglais étaient beaucoup plus susceptibles d'être invisibles sur le plan du crédit que les familles qui parlent français, anglais ou les deux langues.

Tous les coefficients du **nombre d'années passées au Canada** de la régression ont été comparés au scénario de référence (familles de personnes nées au Canada). Dans le modèle (1) et le modèle (2), les nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement avaient une probabilité positive et statistiquement significative d'être plus invisibles. Cela est conforme à l'idée selon laquelle il faut du temps pour démarrer sa vie dans un autre pays et acquérir du crédit. De plus, la prise en compte de l'âge et du niveau de scolarité du principal soutien économique ne réduit pas la probabilité des immigrants récents d'être invisibles sur le plan du crédit. Toutefois, dans le modèle (3), puisque le coefficient des nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement est demeuré positif, il n'était plus statistiquement significatif. Autrement dit, la langue, le revenu et les actifs sont sans doute aussi des facteurs importants lorsqu'il s'agit de l'invisibilité sur le plan du crédit.

Les immigrants qui habitaient au Canada depuis deux à quatre ans avaient une probabilité négative et statistiquement significative d'être invisibles sur le plan du crédit; c'est-à-dire qu'ils étaient plus visibles que les familles de personnes nées au Canada ayant des caractéristiques semblables (tableau 8, modèle complet). Les immigrants qui habitaient au Canada depuis 5 à 39 ans avaient une probabilité statistiquement négligeable d'être plus invisibles sur le plan du crédit. Les familles immigrantes qui habitaient au Canada depuis 40 ans ou plus étaient plus susceptibles que les familles semblables de personnes nées au Canada d'être invisibles sur le plan du crédit, en particulier celles qui habitaient au Canada depuis 60 ans ou plus, puisque le coefficient pour ce groupe était statistiquement significatif. Comme on l'a mentionné précédemment, cela signifie que les familles avaient immigré au moins avant 1959 (60 ans avant la dernière enquête de 2019); il est donc probable qu'il existe un effet générationnel, même si l'âge du principal soutien économique et les actifs et le revenu de la famille économique étaient également pris en compte. Il est possible qu'elles n'aient pas eu besoin de crédit et n'aient donc pas eu de produits de crédit.

Tableau 9

Effets marginaux moyens de l'invisibilité en matière de crédit en fonction du nombre d'années passées au Canada

Variables	Effet marginal	Erreur-type
Nombre d'années passées au Canada (référence : personnes nées au Canada)		
Moins de 2 ans	0,0181	(0,0188)
2 à 4 ans	-0,0315 **	(0,0115)
5 à 9 ans	-0,0221 †	(0,0132)
10 à 19 ans	-0,0204 †	(0,0109)
20 à 39 ans	-0,00395	(0,00950)
40 à 59 ans	0,00803	(0,0114)
60 ans ou plus	0,0547 **	(0,0206)
	nombre	
Observations	22 821	...

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Afin de mieux quantifier la mesure dans laquelle les familles d'immigrants récents sont plus susceptibles d'être invisibles sur le plan du crédit que les familles de personnes nées au Canada, les effets marginaux de l'incidence du nombre d'années passées au Canada sur la probabilité d'être invisibles sur le plan du crédit sont présentés au tableau 9, selon le modèle (3) du tableau 8. Même si cela n'est pas statistiquement significatif, toutes choses étant égales par ailleurs, être au Canada depuis moins de deux ans accroissait la probabilité d'être invisibles sur le plan du crédit de 1,8 point de pourcentage de plus que pour les familles de personnes nées au Canada. En revanche, une famille immigrante qui habitait au Canada depuis deux à quatre ans était moins susceptible de 3,15 points de pourcentage d'être invisible sur le plan du crédit.

En résumé, les nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement étaient plus susceptibles d'être invisibles sur le plan du crédit, mais d'autres facteurs, comme la langue, le revenu et les actifs, étaient également importants pour expliquer l'invisibilité sur le plan du crédit. Par exemple, les immigrants récents qui ne parlent pas français ou anglais peuvent rencontrer des difficultés particulières lorsqu'ils font la demande de produits de crédit. Cependant, même s'ils ont rencontré des difficultés à obtenir du

crédit à leur arrivée au Canada, les immigrants semblaient capables d'obtenir du crédit rapidement (par rapport aux familles de personnes nées au Canada). Après deux ans au Canada, ils obtenaient des taux plus bas d'invisibilité sur le plan du crédit par rapport aux familles de personnes nées au Canada.

Résultats de différents produits de crédit

Même si une personne peut avoir accès au crédit, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle a accès aux produits de crédit dont elle a besoin ou au montant de crédit dont elle a besoin. Dans la présente section, l'accès des immigrants aux produits de crédit distincts suivants est examiné : cartes de crédit, marges de crédit, hypothèques, marges de crédit hypothécaire et prêts étudiants.

Les montants de prêt élevés et les prêts à long terme augmentent le risque pour l'institution financière qui accorde le prêt. Ainsi, les institutions financières ont évidemment besoin de plus de renseignements pour accorder ces types de prêts. En raison des renseignements requis pour obtenir des prêts importants, un immigrant peut possiblement acquérir du crédit au moyen de cartes de crédit à faible limite et à taux d'intérêt élevé, mais peut rencontrer de la difficulté à avoir accès aux prêts automobiles, aux prêts étudiants, aux marges de crédit hypothécaire ou aux hypothèques. Même si cet immigrant était visible en raison de sa carte de crédit et qu'il pouvait se bâtir un crédit petit à petit, il est possible qu'il n'ait pas accès aux instruments de crédit les plus efficaces qui existent ou aux meilleures conditions, ce qui peut freiner sa croissance financière et sociale (Claessens, 2006; Gloukoviezoff, 2007).

Ces tendances sont examinées au moyen des mêmes méthodes : en utilisant le modèle complet d'invisibilité globale sur le plan du crédit, mais en remplaçant l'indicateur d'invisibilité sur le plan du crédit par un indicateur de l'utilisation de chaque produit de crédit distinct. Le tableau 10 montre les résultats des régressions logistiques pour l'ensemble des produits, et ces régressions comprennent toutes les variables de contrôle du modèle principal (3) du tableau 8. Pour obtenir l'ensemble complet des résultats, consulter le tableau A.1 en annexe.

En général, les nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement et les immigrants qui habitaient au Canada depuis 60 ans ou plus étaient moins susceptibles d'avoir des produits de crédit que les ménages de personnes nées au Canada (tableau 10). Les ménages de nouveaux immigrants ayant obtenu le droit d'établissement ont eu recours à des hypothèques à un taux beaucoup plus faible que les ménages de personnes nées au Canada. En effet, les immigrants qui habitaient au Canada depuis moins de deux ans étaient moins susceptibles de 20,9 points de pourcentage d'avoir des hypothèques que les familles de personnes nées au Canada (tableau 10). En revanche, les ménages d'immigrants qui sont arrivés il y a 10 à 39 ans (par rapport à l'année de l'enquête) étaient plus susceptibles d'avoir des hypothèques que les personnes nées au Canada. Les immigrants qui habitaient au Canada depuis 60 ans ou plus n'ont potentiellement pas besoin d'un hypothèque.

Les immigrants qui habitaient au Canada depuis 2 à 19 ans ont eu recours aux cartes de crédit à un taux plus élevé que les personnes nées au Canada, puis ont eu des taux semblables après que le ménage était établi au Canada depuis 20 à 59 ans. Les immigrants qui habitaient au Canada depuis deux à quatre ans étaient plus susceptibles de 7,8 points de pourcentage d'avoir une carte de crédit (tableau 10). Les ménages d'immigrants récents étaient moins susceptibles d'avoir des prêts étudiants après avoir vécu de zéro à quatre ans au Canada, mais plus susceptibles d'en avoir après y avoir vécu de 10 à 39 ans. Ce dernier résultat peut être attribuable aux ménages d'immigrants de première génération ayant des enfants à la maison qui fréquentaient un collège ou une université.

Tous les immigrants, peu importe le nombre d'années passées au Canada, étaient moins susceptibles que les familles de personnes nées au Canada d'avoir des marges de crédit (autres que les marges de crédit hypothécaire). Cet effet était particulièrement négatif pour les nouveaux immigrants ayant obtenu

le droit d'établissement, qui étaient moins susceptibles de 30,6 points de pourcentage d'avoir ce produit de crédit.

Dans l'ensemble, il semble que les immigrants commencent par obtenir des cartes de crédit à un taux plus élevé que les personnes nées au Canada (sans acquérir des hypothèques, des prêts étudiants, des prêts automobiles, des marges de crédit ou des marges de crédit hypothécaire), puis peu à peu se bâtissent un dossier de crédit au moyen de cartes de crédit pour acquérir des hypothèques et des prêts étudiants à un taux plus élevé que les personnes nées au Canada qui ont des caractéristiques semblables.

Tableau 10

Effets marginaux moyens des produits de crédit en fonction du nombre d'années passées au Canada

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
	Hypothèques	Cartes de crédit	Prêts étudiants	Prêts automobiles	Prêts crédit hypothécaire	Autres marges de crédit
Nombre d'années passées au Canada (référence : personnes nées au Canada)						
Moins de 2 ans						
Coefficient	-0,209 **	0,0286	-0,0997 **	-0,144 **	-0,094 **	-0,306
Erreur-type	(0,0318)	(0,0193)	(0,00912)	(0,0340)	(0,00806)	(0,0495)
2 à 4 ans						
Coefficient	-0,104 **	0,0775 **	-0,0745 **	-0,0589 *	-0,081 **	-0,192
Erreur-type	(0,0238)	(0,0114)	(0,0102)	(0,0279)	(0,0109)	(0,0307)
5 à 9 ans						
Coefficient	-0,0130	0,0597 **	0,00730	-0,00506	-0,0554 **	-0,0572
Erreur-type	(0,0187)	(0,0127)	(0,0132)	(0,0228)	(0,0114)	(0,0270)
10 à 19 ans						
Coefficient	0,0541 **	0,0432 **	0,0356 **	-0,0285 †	-0,0343 **	-0,0351
Erreur-type	(0,0155)	(0,0117)	(0,0124)	(0,0169)	(0,00948)	(0,0197)
20 à 39 ans						
Coefficient	0,0334 **	0,00596	0,0472 **	-0,0808 **	-0,0122	-0,0118
Erreur-type	(0,0116)	(0,0122)	(0,0127)	(0,0140)	(0,00840)	(0,0160)
40 à 59 ans						
Coefficient	0,00909	-0,00632	0,00163	-0,0997 **	-0,000521	-0,0417
Erreur-type	(0,0133)	(0,0143)	(0,0188)	(0,0159)	(0,0110)	(0,0174)
60 ans ou plus						
Coefficient	-0,0768 **	-0,0572 *	-0,0434	-0,0752 **	-0,000737	-0,0645
Erreur-type	(0,0246)	(0,0246)	(0,0489)	(0,0292)	(0,0173)	(0,0258)
			nombre			
Observations	22 821	22 821	22 821	22 821	22 821	22 821

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Conclusion

À l'aide des données tirées de l'Enquête sur la sécurité financière de 2016 et de 2019, le présent article a permis d'examiner la mesure dans laquelle les immigrants au Canada sont invisibles en ce qui concerne le crédit. Les nouvelles familles immigrantes ayant obtenu le droit d'établissement étaient moins visibles que les familles de personnes nées au Canada, mais cet écart peut être attribuable aux caractéristiques, comme la langue, le niveau de scolarité, le revenu et le patrimoine. De plus, les immigrants sont rapidement devenus visibles, et, au fil du temps, les familles immigrantes qui habitaient au Canada depuis deux à quatre ans étaient en fait plus visibles de 3,15 points de pourcentage que les familles de personnes nées au Canada. Toutefois, une grande partie de la visibilité des nouveaux immigrants et de leur plus grande visibilité que les familles de personnes nées au Canada, deux à quatre ans après leur arrivée, étaient attribuables à une plus grande utilisation des cartes de crédit et non à l'accès aux hypothèques, aux prêts automobiles et aux prêts étudiants, lesquels peuvent accélérer leur intégration au Canada et améliorer leur bien-être¹⁰.

Des travaux futurs pourraient permettre d'examiner plus en profondeur l'accès des immigrants au crédit en analysant non seulement les types de produits utilisés, mais aussi la valeur de leur endettement. Cela fournirait des renseignements supplémentaires sur l'étendue du désavantage des immigrants sur le plan du crédit. Les travaux pourraient également porter sur la façon dont il serait possible d'améliorer l'accès au crédit pour les immigrants en utilisant des données provenant de l'extérieur du système de crédit officiel, notamment les paiements relatifs au loyer, aux services téléphoniques et aux services publics (Equifax, 2022; Brevoort et coll., 2015), et des renseignements sur les actifs et le revenu, pour établir leurs cotes de crédit et les informer plus tôt.

10. Mise en garde concernant ce résultat : L'échantillon n'était pas assez grand pour séparer la première année passée au Canada et la deuxième année. Il est possible que cette invisibilité et cet écart entre les nouvelles familles immigrantes ayant obtenu le droit d'établissement et les familles de personnes nées au Canada disparaissent seulement au cours de la deuxième année au Canada.

Annexe

Tableau en annexe A.1

Résultats de la régression logistique pour la possession de divers produits de crédit

Variables	Modèle 1 — hypothèques		Modèle 2 — cartes de crédit		Modèle 3 — prêts étudiants	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Année de l'enquête (référence : 2016)						
2019	-0,081 †	(0,0447)	0,205 **	(0,0686)	0,0331	(0,0620)
Langue (référence : français, anglais ou les deux)						
Ni le français ni l'anglais	0,376 †	(0,226)	-0,786 **	(0,260)	0,917 **	(0,338)
Taille du ménage (référence : une personne)						
Deux personnes	0,0754	(0,0661)	0,296 **	(0,0869)	0,663 **	(0,0923)
Trois personnes ou plus	0,585 **	(0,0744)	0,120	(0,110)	1,397 **	(0,0956)
Âge du principal soutien économique (référence : 16 à 24 ans)						
25 à 34 ans	0,558 **	(0,190)	-0,559 **	(0,169)	-0,299 †	(0,156)
35 à 44 ans	0,775 **	(0,189)	-1,139 **	(0,177)	-1,336 **	(0,168)
45 à 54 ans	0,159	(0,188)	-1,085 **	(0,173)	-1,196 **	(0,165)
55 à 64 ans	-0,564 **	(0,188)	-0,836 **	(0,171)	-1,365 **	(0,165)
65 ans ou plus	-1,477 **	(0,193)	-0,464 **	(0,170)	-2,662 **	(0,203)
Niveau de scolarité du principal soutien économique (référence : diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers)						
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	-0,00563	(0,0584)	-0,523 **	(0,0804)	-0,718 **	(0,0885)
Grade ou diplôme universitaire	-0,213 **	(0,0570)	0,762 **	(0,127)	0,365 **	(0,0748)
Nombre d'années passées au Canada (référence : personnes nées au Canada)						
Moins de 2 ans	-1,756 **	(0,340)	0,391	(0,288)	-1,86 **	(0,345)
2 à 4 ans	-0,8 **	(0,192)	1,345 **	(0,294)	-1,104 **	(0,215)
5 à 9 ans	-0,0977	(0,141)	0,931 **	(0,253)	0,0761	(0,135)
10 à 19 ans	0,408 **	(0,118)	0,623 **	(0,196)	0,345 **	(0,113)
20 à 39 ans	0,251 **	(0,0871)	0,0757	(0,158)	0,446 **	(0,110)
40 à 59 ans	0,0683	(0,100)	-0,0776	(0,174)	0,0173	(0,199)
60 ans ou plus	-0,584 **	(0,191)	-0,63 **	(0,244)	-0,540	(0,727)
Personne occupée (référence : personne non occupée)						
Personne occupée	0,469 **	(0,0559)	0,579 **	(0,0839)	0,216 **	(0,0806)
Quintile de revenu familial (référence : quintile inférieur)						
Deuxième	0,322 **	(0,0947)	0,741 **	(0,0897)	-0,239 †	(0,112)
Troisième	0,436 **	(0,0944)	1,172 **	(0,120)	-0,107	(0,116)
Quatrième	0,610 **	(0,0994)	1,598 **	(0,158)	-0,0304	(0,128)
Cinquième	0,531 **	(0,107)	1,832 **	(0,265)	0,0144	(0,139)
Quintile d'actifs (référence : quintile inférieur)						
Deuxième	6,380 **	(0,374)	0,964 **	(0,0867)	-0,676 **	(0,0917)
Troisième	7,516 **	(0,375)	1,972 **	(0,122)	-1,129 **	(0,105)
Quatrième	7,315 **	(0,376)	2,555 **	(0,174)	-1,232 **	(0,112)
Cinquième	6,655 **	(0,378)	2,660 **	(0,219)	-1,851 **	(0,132)
Constante	-7,908 **	(0,426)	0,273	(0,209)	-0,961 **	(0,225)
Observations	22 821	...	22 821	...	22 821	...
Effets fixes par province	Oui	...	Oui	...	Oui	...

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,01)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,10)

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Tableau en annexe A.1

Résultats de la régression logistique pour la possession de divers produits de crédit (suite)

Variables	Modèle 4 — prêts automobiles		Modèle 5 — marges de crédit hypothécaire		Modèle 6 — autres marges de crédit	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Année de l'enquête (référence : 2016)						
2019	0,0328	(0,0408)	-0,239 **	(0,0569)	-0,0589	(0,0395)
Langue (référence : français, anglais ou les deux)						
Ni le français ni l'anglais	-0,334	(0,271)	-1,353 **	(0,479)	-0,855 **	(0,218)
Taille du ménage (référence : une personne)						
Deux personnes	0,409 **	(0,0615)	0,219 *	(0,0907)	0,154 **	(0,0544)
Trois personnes ou plus	0,701 **	(0,0675)	0,476 **	(0,0982)	0,105	(0,0649)
Âge du principal soutien économique (référence : 16 à 24 ans)						
25 à 34 ans	0,380 **	(0,143)	0,512	(0,385)	0,246	(0,170)
35 à 44 ans	0,320 *	(0,144)	1,097 **	(0,377)	0,449 **	(0,169)
45 à 54 ans	0,374 **	(0,142)	1,387 **	(0,374)	0,554 **	(0,168)
55 à 64 ans	0,137	(0,143)	1,420 **	(0,374)	0,659 **	(0,168)
65 ans ou plus	-0,204	(0,147)	0,825 *	(0,378)	0,435 *	(0,169)
Niveau de scolarité du principal soutien économique (référence : diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers)						
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	-0,0885 †	(0,0516)	-0,121	(0,0751)	-0,252 **	(0,0486)
Grade ou diplôme universitaire	-0,377 **	(0,0526)	-0,0487	(0,0683)	0,100 †	(0,0531)
Nombre d'années passées au Canada (référence : personnes nées au Canada)						
Moins de 2 ans	-0,917 **	(0,265)	-2,493 **	(0,731)	-1,668 **	(0,336)
2 à 4 ans	-0,336 *	(0,168)	-1,663 **	(0,469)	-0,981 **	(0,165)
5 à 9 ans	-0,0276	(0,125)	-0,871 **	(0,249)	-0,287 *	(0,135)
10 à 19 ans	-0,158 †	(0,0955)	-0,472 **	(0,151)	-0,177 †	(0,0990)
20 à 39 ans	-0,472 **	(0,0878)	-0,151	(0,108)	-0,0595	(0,0808)
40 à 59 ans	-0,596 **	(0,105)	-0,00614	(0,129)	-0,210 *	(0,0873)
60 ans ou plus	-0,437 *	(0,182)	-0,00868	(0,204)	-0,324 *	(0,130)
Personne occupée (référence : personne non occupée)						
Personne occupée	0,436 **	(0,0519)	0,190 *	(0,0750)	0,365 **	(0,0484)
Quintile de revenu familial (référence : quintile inférieur)						
Deuxième	0,549 **	(0,0841)	0,382 *	(0,155)	0,489 **	(0,0681)
Troisième	0,913 **	(0,0865)	0,487 **	(0,147)	0,663 **	(0,0726)
Quatrième	1,134 **	(0,0932)	0,539 **	(0,148)	0,780 **	(0,0792)
Cinquième	1,233 **	(0,102)	0,544 **	(0,154)	1,000 **	(0,0905)
Quintile d'actifs (référence : quintile inférieur)						
Deuxième	0,561 **	(0,0728)	4,462 **	(0,715)	0,920 **	(0,0668)
Troisième	0,442 **	(0,0754)	5,081 **	(0,714)	1,381 **	(0,0702)
Quatrième	0,173 *	(0,0792)	5,112 **	(0,716)	1,576 **	(0,0736)
Cinquième	-0,191 *	(0,0887)	5,135 **	(0,717)	1,523 **	(0,0796)
Constante	-1,665 **	(0,165)	-8,95 **	(0,798)	-2,164 **	(0,194)
Observations	22 821	...	22 821	...	22 821	...
Effets fixes par province	Oui	...	Oui	...	Oui	...

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,01)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,10)

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière; totalisations des auteurs.

Bibliographie

Brevoort, K. P., P. Grimm et M. Kambara. 2015. *Data Point: Credit Invisibles*. Consumer Financial Protection Bureau, mai. https://files.consumerfinance.gov/f/201505_cfpb_data-point-credit-invisibles.pdf

Brücker, H., A. Glitz, A. Lerche et A. Romiti. 2021. « Occupational recognition and immigrant labor market outcomes », *Journal of Labor Economics*, 39(2). <https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/710702>

Claessens, S. 2006. *Access to financial services: A review of the issues and public policy objectives*. Oxford University Press au nom de la Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/16428>

Deku, S. Y., A. Kara et P. Molyneux. 2016. « Access to consumer credit in the UK », *European Journal of Finance*, 22(10), p. 941 à 964. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/1351847X.2015.1019641?journalCode=rejf20>

Equifax. 2022. *FrontLobby and Equifax release findings that indicate Rent Reporting may benefit millions of Canadians over time*. <https://www.consumer.equifax.ca/about-equifax/press-releases/-/blogs/equifax-canada-and-frontlobby-complete-first-rental-tradeline-study/> (consulté le 3 novembre 2022).

Gloukoviezoff, G. 2007. « From Financial Exclusion to Overindebtedness: the Paradox of Difficulties for People on Low Incomes? », *New Frontiers in Banking Services*, p. 213 à 245. L. Anderloni, M. D. Braga et E. M. Carluccio (dir.). <https://doi.org/10.1007/978-3-540-46498-3>. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-540-46498-3_6

Islam, K. J. et W. Simpson. 2017. « Payday lending and microcredit: two faces of the same problem? », *Journal of International Development*, décembre. DOI : 10.1002/jid.3339. https://www.researchgate.net/profile/Khan-Islam-2/publication/321967780_Payday_Lending_and_Microcredit_Two_Faces_of_the_Same_Problem_Payday_Lending_and_Microcredit/links/5ad1b954458515c60f504dad/Payday-Lending-and-Microcredit-Two-Faces-of-the-Same-Problem-Payday-Lending-and-Microcredit.pdf?_sg%5B0%5D=started_experiment_milestone&_sg%5B1%5D=started_experiment_milestone&origin=journalDetail

Lamb, L. 2015. « Aboriginal Fringe Finance Use and Financial Capabilities: Survey Evidence from a Canadian City », *Economic Papers*, 34(4), p. 273 à 289. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/1759-3441.12112>

Melzer, B.T. 2011. « The real costs of credit access: evidence from the payday lending market », *The Quarterly Journal of Economics*, 126(1), p. 517 à 555. DOI : 10.1093/qje/qjq009. <https://academic.oup.com/qje/article/126/1/517/1902774?login=true>

Morissette, R. 16 avril 2019. « Le patrimoine des familles immigrantes au Canada », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, n° 422. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019010-fra.htm>

PERC Canada. 2019. *Credit Invisibles & Credit Deserts in Canada*. http://www.perc.net/wp-content/uploads/2019/06/CLAEvent_060319_34.pdf

Picot, G. et A. Sweetman. 2005. « Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : Mise à jour 2005 », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada, n° 262.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2005262-fra.pdf>

Sanchez-Moyano, R. et B. P. Shrimali. 2021. « The racialized roots of financial exclusion », *Community development innovation review: Fintech, racial equity, and an inclusive financial system*, p. 9 à 16.

Solis, A. 2013. *Credit access and college enrollment*. Document de travail n° 2013:12. Université Uppsala.
<https://www.econstor.eu/bitstream/10419/82577/1/755451449.pdf?version=meter+at+null&module=meter-Links&pgtype=article&contentId=&mediald=&referrer=&priority=true&action=click&contentCollection=meter-links-click>

Uppal, S. 2019. « Accession à la propriété, dette hypothécaire et types d'hypothèque des familles canadiennes », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X201900100012 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/75-006-X201900100012>